

Séjour à Egine. Grèce du 23 au 30 avril 2020

Bulletin de réservation

1. Participant

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Date et signature. En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance des pages 3, notamment la partie assurance, les conditions tarifaires et d'annulation.

À _____ Le _____

Signature précédée de la mention «lu et approuvé» :

2. Inscription et règlement du séjour

Elle se fait par voie postale avec la première page remplie, datée et signée, accompagnée du chèque de réservation de 200 € , *libellé au nom sylvie Chabas*, à retourner à l'adresse suivante :

Sylvie Chabas 49, rue Berthe 75018 PARIS

le solde du séjour, soit 820 € sera à régler en 2 chèques séparés.

° la partie hébergement et pension complète / 420 € (à régler au gîte)

° la partie frais pédagogique et animation à régler à Sylvie/
soit 400 € sur place à votre arrivée.

Ce Tarif comprend :

- L'hébergement en chambre double ou triple
- La pension complète (petit déjeuner, déjeuner, dîner)
- Les sessions de pratique quotidiennes
- Les marches guidées alentours

Ce tarif ne comprend pas :

- Le vol (réservé par vos soins)
- Les transferts en métro ou taxi
 - ° aéroport d'Athènes au port du Pirée,
 - ° le taxi (A/R) pour se rendre à Oikia Karapanou une fois arrivé à EGINE

4. Conditions de remboursement en cas d'annulation du séjour

Le chèque de réservation sera encaissé à partir du 01 décembre 2019

En cas d'annulation de notre part due à un nombre insuffisant de participants, les arrhes seront remboursées dans leur intégralité.

Les chambres:

L'Oikia peut accueillir jusqu'à 20 personnes. Elle dispose de 1 chambre à un lit, 6 chambres à deux lits, 1 chambre à trois lits et 1 chambre avec grand lit à deux places. En cas de besoin il est possible de rajouter 2 lits pliants.

5. Séjour

Il se déroule à Oikia Karapanou sur l'île d'Egine à une heure de bateau d'Athènes et s'effectue du jeudi 23 au Jeudi 30 avril 2020

Il n'y aura aucun remboursement partiel pour une arrivée tardive ou un départ anticipé.

6. Assurances

Il est impératif de posséder une assurance personnelle couvrant le rapatriement sanitaire, la prise en charge de frais médicaux sur place, mais aussi éventuellement le remboursement du vol en cas d'annulation. Cela relève de la responsabilité de chaque participant.

Merci de me faire parvenir votre attestation d'assurance avec votre inscription.

8. checklist (non-exhaustive)

- Paire de chaussure de marche (basket ou rando),
- Tenues souples pour les réveils énergétiques et les exercices d'éveil corporel
- Polaire et /ou couverture légère pour les sessions de méditations
- Lunette de soleil+ crème solaire,
- Vêtement pour la pluie.